

NRC Publications Archive Archives des publications du CNRC

Recommandations générales pour le peinturage des bâtiments Ashton, H. E.

For the publisher's version, please access the DOI link below. / Pour consulter la version de l'éditeur, utilisez le lien DOI ci-dessous.

Publisher's version / Version de l'éditeur:

<https://doi.org/10.4224/40001002>

Digeste de la construction au Canada, 1976-05

NRC Publications Archive Record / Notice des Archives des publications du CNRC :

<https://nrc-publications.canada.ca/eng/view/object/?id=ecbcf87e-3962-49c4-87ea-636d6429a2e5>

<https://publications-cnrc.canada.ca/fra/voir/objet/?id=ecbcf87e-3962-49c4-87ea-636d6429a2e5>

Access and use of this website and the material on it are subject to the Terms and Conditions set forth at

<https://nrc-publications.canada.ca/eng/copyright>

READ THESE TERMS AND CONDITIONS CAREFULLY BEFORE USING THIS WEBSITE.

L'accès à ce site Web et l'utilisation de son contenu sont assujettis aux conditions présentées dans le site

<https://publications-cnrc.canada.ca/fra/droits>

LISEZ CES CONDITIONS ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER CE SITE WEB.

Questions? Contact the NRC Publications Archive team at

PublicationsArchive-ArchivesPublications@nrc-cnrc.gc.ca. If you wish to email the authors directly, please see the first page of the publication for their contact information.

Vous avez des questions? Nous pouvons vous aider. Pour communiquer directement avec un auteur, consultez la première page de la revue dans laquelle son article a été publié afin de trouver ses coordonnées. Si vous n'arrivez pas à les repérer, communiquez avec nous à PublicationsArchive-ArchivesPublications@nrc-cnrc.gc.ca.

Digeste de la Construction au Canada

Division des recherches en construction, Conseil national de recherches Canada

CBD 172F

Recommandations générales pour le peinturage des bâtiments

Publié à l'origine en Mai 1976

H.E. Ashton

Veillez noter

Cette publication fait partie d'une série qui a cessé de paraître et qui est archivée en tant que référence historique. Pour savoir si l'information contenue est toujours applicable aux pratiques de construction actuelles, les lecteurs doivent prendre conseil auprès d'experts techniques et juridiques.

Les types de revêtements intérieurs et extérieurs à utiliser sur les divers subjectiles ont fait l'objet de plusieurs Digests (**90F**, **91F**, **98F**, **131F**). Le présent Digest résume cette information et la présente sous forme de tableaux faciles à consulter (tableaux I à IV). Pour nombre de lecteurs, commander ou acheter le type de matériau recommandé pose un problème difficile. C'est pourquoi la présente publication donne les numéros des normes de l'Office des normes du gouvernement canadien (ONGC) afin d'harmoniser les recommandations et d'aider à reconnaître les produits.

Spécification du fini

Dans les Digests traitant des revêtements, les divers matériaux sont désignés par leurs noms génériques; cette règle est presque obligatoire, étant donné que les noms commerciaux d'une ou deux compagnies peuvent difficilement être utilisés à l'exclusion de ceux des autres fabricants. Par contre, lorsqu'il s'agit d'établir des cahiers de charge ou de lancer des appels d'offres, les noms génériques ne sont habituellement pas assez précis pour définir la qualité du fini. Par exemple, un fini «siliconisé» peut contenir seulement quelques parties d'additif à la silicone par million et une peinture-émail à la silicone peut contenir un milieu de suspension constitué à 30 pour cent de résine de silicone, mais on dit que les deux sont fabriqués comme des produits à la silicone. Il est évident que le consommateur a besoin d'un terme de comparaison.

Les architectes et autres personnes chargées de la spécification des revêtements pour bâtiments utilisent souvent l'expression «Marque X ou équivalent», ce qui fait naturellement plaisir au fabricant du produit, sauf si la marque X est remplacée par la marque Y dans la spécification suivante. En raison de la difficulté de prouver l'équivalence du substitut suggéré et de déterminer à qui il incombe d'en établir la preuve, le terme «ou équivalent» a quelques fois

été supprimé. Il y a plusieurs années, des fabricants de peinture au Canada ont tenté de résoudre le problème en indiquant la qualité de certains produits. Malheureusement, ils ont été incapables de résoudre toutes les difficultés et ont abandonné cette initiative.

En général, le consommateur particulier n'a d'autres références que le nom du fabricant et le prix du produit. En ce dernier cas, il présume que plus le prix est élevé, plus il y a de chances pour que le produit donne des résultats satisfaisants. Cependant, le consommateur n'est pas en mesure de juger de la valeur du produit par rapport au prix et, par conséquent, il n'est généralement pas capable de reconnaître une véritable aubaine. Une autre conséquence du rapport présumé prix-qualité est que certains produits qui pourraient très bien être vendus à un prix moins élevé ne le sont pas à cause de la tendance à considérer comme inférieurs les produits les moins chers. Des organisations de consommateurs aux États-Unis tentent de venir en aide au consommateur en faisant l'essai de peintures de marques commerciales, mais elles réussissent à faire l'essai de quelques-uns seulement des milliers de produits sur le marché. De plus, les résultats de leurs essais ne s'appliquent normalement pas aux produits vendus dans d'autres pays, même lorsque ceux-ci portent la même marque commerciale.

Plusieurs pays ont tenté de solutionner les problèmes de l'acheteur particulier et du grossiste de diverses manières. En Afrique du Sud, l'Office des étalons soumet les produits à des essais pour vérifier s'ils sont conformes aux normes établies pour les diverses sortes de revêtements. Les produits conformes reçoivent la marque de l'Office des étalons de l'Afrique du Sud, considérée avantageuse du point de vue commercial. Ce système de contrôle semble assez efficace. Le plus grand reproche qu'on lui fasse est que la qualité de certains produits qui à l'origine dépassaient de loin les exigences des spécifications a été diminuée afin qu'ils puissent être vendus au même prix que les produits tout juste conformes. Toutefois, on croit qu'en moyenne, la qualité générale des revêtements a augmenté depuis la mise en oeuvre du système.

En Suède, l'association des fabricants de peinture garantit la qualité des revêtements vendus au grand public et les étiquettes portent des renseignements destinés à aider le consommateur. Le laboratoire de l'association a la responsabilité de contrôler la qualité des produits disponibles dans les principales catégories de peintures pour bâtiments. Aux États-Unis, certains États exigent que la composition générale d'un revêtement soit indiquée sur l'étiquette; mais comme la plupart des consommateurs ne sont pas chimistes en peinture, ces renseignements ne sont pas toujours utiles pour comparer la qualité des produits. Il y a quelques années, des architectes américains ont suggéré qu'un organisme objectif établisse les normes relatives aux peintures afin de faciliter les spécifications des matériaux. A ce jour, on constate peu de progrès.

Au Canada, la seule référence autre que le prix du produit ou la marque commerciale est le numéro de la norme de l'ONGC servant à indiquer le type ou la qualité du fini. Avec la coopération de certains des plus importants fabricants de peinture, l'Office établit des normes visant généralement à fournir au gouvernement l'équivalent de bons produits commerciaux sans toutefois mentionner de marques commerciales dans les appels d'offres ou autres documents d'achat. Les normes sont destinées principalement à être utilisées par les ministères et organismes fédéraux lors de leurs achats, mais d'autres organismes peuvent les utiliser. Bien que les grandes entreprises industrielles établissent souvent leurs propres spécifications de peinture, il serait plus simple et moins coûteux pour les fabricants d'avoir à se conformer à une seule spécification pour un même type de matériau.

Il ne s'agit pas de proposer que tous les matériaux soient achetés sur référence aux normes de l'ONGC; un tel critère d'achat exige normalement que les produits soient soumis à des essais en laboratoire pour prouver qu'ils sont conformes aux normes, surtout lorsqu'on adopte le système de la soumission la plus basse. Toutefois, il serait utile aux rédacteurs de cahiers de charge de disposer de renseignements sur la conformité d'un revêtement à une norme donnée. Il serait alors possible de choisir entre certains produits qu'on saurait à peu près équivalents. Bien que cette suggestion n'ait pas été acceptée par l'industrie des peintures, les fabricants d'autres produits pour le bâtiment tels que les produits de scellement ont jugé qu'il valait la

peine d'indiquer que leurs produits sont conformes aux normes canadiennes appropriées. Les numéros de normes n'assureraient pas nécessairement un produit de la plus haute qualité, mais ils éviteraient aux consommateurs d'acheter les plus médiocres. A ce propos, on prétend parfois que les normes de l'ONGC n'assurent pas vraiment des produits de qualité. Si cette objection est tant soit peu justifiée, les représentants de l'industrie qui participent à la rédaction des normes sont en partie responsables de ne pas les améliorer.

Les numéros des normes de l'ONGC sont peut-être moins utiles au consommateur particulier. Comme il a été dit dans le Digest **90F**, chaque revêtement représente un compromis; tout le monde n'est pas nécessairement d'accord quant aux propriétés que devrait posséder chaque type de fini. Une formule de peinture peut mettre l'accent sur une propriété particulière plutôt que sur une autre, de sorte que des revêtements commerciaux destinés au même emploi peuvent varier selon la compagnie qui les fabrique. Aussi, les produits de marques commerciales s'écartent souvent de la norme de l'ONGC sur un ou plusieurs détails et le fabricant ne peut pas apposer la marque de conformité. Toutefois, il serait probablement utile aux consommateurs, surtout s'ils se réfèrent au présent Digest, de pouvoir lire sur l'étiquette le numéro de la norme à laquelle le produit est équivalent (ou même supérieur) par rapport à l'utilisation prévue. Le produit commercial à acheter pour suivre les recommandations des tableaux I à IV serait alors plus facile à reconnaître. Un tel système pourrait également profiter aux fabricants étant donné l'importance actuelle de la vente de peintures dans des magasins qui n'offrent pas les services d'un assistant technique qualifié.

Tableau I. Parois intérieures, plafonds, boiseries et sols

Type	N° ONGC	Application
Peinture d'impression		
A base de solvant	1-GP-68	Panneaux de placoplâtre et plâtre durci; redresse les fibres du papier recouvrant le placoplâtre.
Latex	1-GP-119	Panneaux de placoplâtre et plâtre sec.
Sous-couche	1-GP-38	Bois.
Peinture de fini mate		
Latex	1-GP-100	Peut présenter une brillance «coquille d'oeuf»; auto-imprimante sur plâtre, panneaux de placoplâtre, briques et béton.
Aux résines alkydes	1-GP-118	Peu lustrée - deux couches ou sur 1-GP-68 ou -119 pour panneaux de placoplâtre et plâtre, sur 1-GP-38 pour bois.

Aux résines alkydes	1-GP-202, Type 1	Supporte mieux le lavage que 1-GP-118; sur 1-GP-68 ou -119 pour panneaux de placoplâtre, et plâtre, sur 1-GP-38 pour bois.
A l'huile	1-GP-34 (annulée en 1956)	Pour panneaux de placoplâtre et plâtre, auto-imprimante dans les couleurs claires, sur 1-GP-68 dans les couleurs foncées.
A émulsion de résines alkydes	1-GP-8 (annulée en 1956)	Supporte mieux le lavage que la calcimine ou la peinture à la caséine, mais inférieure aux revêtements latex ou à base de solvant.
A la caséine	1-GP-63 en poudre (annulée) 1-GP-64 en pâte (annulée en 1956)	Produit peu coûteux présentant de meilleures qualités que la calcimine.

Peinture de fini «coquille d'oeuf»

Aux résines alkydes	1-GP-202, Type 2	Sur 1-GP-68 ou -119 pour panneaux de placoplâtre et plâtre, sur 1-GP-38 pour bois.
---------------------	------------------	--

Peinture de fini semi-brillante

Aux résines alkydes	1-GP-57	Sur 1-GP-68 ou -119 pour panneaux de placoplâtre et plâtre, sur 1-GP-38 pour bois.
Latex	1-GP-195	Auto-imprimante sur panneaux de placoplâtre, sur 1-GP-119 pour plâtre et subjectiles de maçonnerie, sur 1-GP-38 pour bois.

Peinture de fini brillante

Aux résines alkydes	1-GP-60	Sur 1-GP-68 ou -119 pour panneaux de placoplâtre et plâtre, sur 1-GP-38 pour bois.
---------------------	---------	--

Vernis

Aux résines alkydes	1-GP-36, Type 1	Vernis brillant pour meubles de bois, lambris, boiserie et parquets; plus clair que les vernis aux oléorésines.
	1-GP-36, Type 2	Semi-brillant - ne convient pas aux planchers.

Aux résines de polyuréthanes

Modifiées à l'huile	1-GP-175, Type 1	Brillant - pour meubles de bois, lambris, boiserie et parquets; bonne résistance à l'abrasion - convient généralement aux maisons; séchage rapide.
	1-GP-175, Type 2	Semi-brillant - ne convient pas aux planchers.
Durcissement à l'humidité	1-GP-176, Type 1	D'utilisation universelle; excellente résistance à l'abrasion - généralement non nécessaire pour les maisons; séchage lent à un degré très faible d'humidité.
	1-GP-176, Type 2	Non jaunissant; couleur claire, mais utilisation généralement non justifiée à cause du coût élevé.
A deux constituants séparés	1-GP-180, Type 1	Sur menuiserie lorsqu'on désire obtenir une résistance exceptionnelle à l'abrasion;

généralement non
nécessaire pour les
maisons.

Fini pigmenté pour planchers

(pour revêtements transparents, voir vernis
ci-dessus)

Aux oléorésines ou aux résines alkydes	1-GP-73	Moins résistant que les revêtements aux résines de polyuréthanes mais généralement satisfaisant.
--	---------	---

Aux résines de polyuréthanes

Modifiées à l'huile	-	Généralement suffisant pour les maisons.
------------------------	---	--

Durcissement à l'humidité	-	Composition pigmentée difficile à fabriquer.
---------------------------------	---	--

A deux constituants séparés, d'utilisation universelle	1-GP- 180, Type 2	Résistance exceptionnelle à l'abrasion; généralement non nécessaire pour les maisons.
--	-------------------------	--

A deux constituants séparés, non jaunissant	1-GP-177	Produit coûteux - pas vraiment nécessaire sur surfaces intérieures.
--	----------	---

Aux résines époxydiques

Aux esters	-	Pas suffisamment meilleur que 1-GP- 73 pour en justifier l'utilisation.
------------	---	--

A deux constituants séparés	1-GP-146	Excellente résistance à l'abrasion et excellente adhérence, généralement non nécessaire pour les maisons.
-----------------------------------	----------	--

Résistant aux alcalis (à base de caoutchouc)	1-GP-66	Convient au béton relativement neuf, mais moins résistant à l'abrasion que les revêtement mentionnés plus haut.
---	---------	--

Latex	1-GP-154	Peu brillant - convient aux sols
-------	----------	-------------------------------------

de béton neuf mais
s'abîme facilement.

Tableau II. Surfaces de maçonnerie extérieures

Type	N° ONGC	Application
A l'eau		
Latex		
Apprêt pour blocs	1-GP- 188	Pour remplir les trous et les interstices dans les murs en blocs de béton avant la mise en peinture; peut être utilisé sous un revêtement latex ou à base de solvant.
Peinture	1-GP- 138	Auto-imprimant sur surfaces de maçonnerie - épaisseur de la couche normale.
Enduit, garnissage élevé	1-GP- 162	Auto-imprimant; contient un agrégat qui donne la texture et permet de masquer les petits défauts de surface; perméabilité modérée à la vapeur d'eau.
Peinture au ciment	1-GP- 130 (annulée en 1967)	Produit peu coûteux, mais qui devient excessivement farinant s'il n'est pas appliqué convenablement; difficile à repeindre; ne convient pas aux briques.
A base de solvant		
Enduit aux résines alkydes, garnissage élevé	1-GP- 144	Même que 1-GP-162 mais ne convient pas au béton frais ou aux surfaces humides.
A base de caoutchouc	-	A base de caoutchouc synthétique ou isomérisé; supposé offrir une bonne résistance à l'efflorescence.

Tableau III. Surfaces de bois extérieures

Type	N° ONGC	Application
Primaire		
A l'huile	1-GP-55 (annulé en 1975)	Destiné à être utilisé sous une couche de surface à l'huile ou au latex; séchage lent et tendance à présenter des marques de pinceau; en repeignant fixe le farinage.
Aux résines alkydes	1-GP-189	Destiné à être utilisé sous une couche de surface aux résines alkydes ou au latex; sèche durant la nuit; ne pas appliquer sur un vieux système de peinture à l'huile.
Latex	-	Utilisé couramment en Europe sous un revêtement aux résines alkydes; peut être taché par le cèdre et le redwood mais ne devrait pas transmettre sa couleur à la couche de surface au latex; ne pas appliquer sur une peinture farinante.
A l'aluminium	1-GP-93	Emploi très répandu sauf en Amérique du Nord; excellente résistance à l'eau; difficile à couvrir avec une seule couche de peinture blanche; peut être utilisé comme couvre-noeuds.
Couche de surface		
Peinture-émail aux résines alkydes	1-GP-28, Type 2	Assez brillante; stabilité moyenne du brillant; utilisée sur parements depuis quelques temps seulement en Amérique du Nord mais depuis beaucoup plus longtemps

		ailleurs; bonnes caractéristiques d'étalement mais plus difficile à appliquer que les peintures au latex ou à l'huile; bonnes caractéristiques de souplesse et de stabilité de la couleur; ne pas appliquer sur couche de peinture à l'huile.
Peinture-émail aux résines alkydes	1-GP-59	Plus brillant que 1-GP-28, Type 2; utilisée surtout sur boiseries et meubles d'extérieur. Aspect mat; non auto-imprimante sur bois - appliquer sur primaire au latex, à l'huile ou aux résines alkydes; séchage rapide; peut être appliquée sur surfaces humides mais <i>non</i> à basses températures; excellente souplesse; recommandée lorsque les couches précédentes présentent des indices de boursoufflage.
Peinture au latex	1-GP-138	
Peinture à l'huile		
Blanc et teintes	1-GP-28, Type 1 (annulée en 1975)	Brillant moyen; faible stabilité du brillant et de la couleur; application facile; supporte les basses températures; tendance à présenter des marques de pinceau; tendance à se craqueler et à se décoller par les intempéries des saisons.
Couleurs foncées	1-GP-41 (annulée en 1975)	
Teinture		
A l'huile rafferme	-	U.S. Forest Products Laboratory (Madison) Formula - a donné les meilleurs résultats lors des essais d'exposition

		aux intempéries de la Division des recherches sur le bâtiment; contient de la cire comme agent hydrofuge et ne peut donc pas être repeinte avant 1 an; les couleurs claires ne donnent pas d'aussi bons résultats que les couleurs foncées; deux couches donnent un résultat meilleur qu'une seule.
A l'huile	1-GP-43	Teinture pour bardeaux; avis très partagés sur l'utilité du matériau.
A l'huile alkyde	1-GP-145, Type 1	Les résultats obtenus lors des essais de la Division des recherches sur le bâtiment sont moins bons que ceux de la teinture à l'huile raffermie, mais meilleurs que ceux de la teinture à la créosote; deux couches nécessaires sur surfaces extérieures.
Latex	-	Matériau récent; par conséquent, durabilité encore inconnue.

Fini transparent

Vernis aux résines phénoliques	1-GP-99	Non recommandé à cause de la nécessité d'effectuer de fréquents entretiens; le produit ordinaire devrait durer trois étés, mais constitué à 5 pour cent d'un agent anti U.V., il est plus durable.
Vernis couvre-noeuds	1-GP-126	Appliqué aux noeuds avant la mise en peinture pour diminuer l'exsudation de résine ou le tachage du feuil.

Table IV. Surfaces métalliques extérieures*

Type	N° ONGC	Application
Primaire**		
POUR SURFACES FERREUSES		
Au minium, à l'huile	1-GP-14	Séchage très lent; application à la brosse; seulement pour subjectiles dont la mise en état est limitée; à moins de laisser sécher complètement, utiliser une peinture à l'huile pour la couche de surface.
Type à l'huile alkyde:		
au chromate de zinc et à l'oxyde de fer	1-GP-40	Constitué à 50 pour cent d'huile - sèche durant la nuit; sur surface nettoyée mécaniquement de préférence ou très bien nettoyée manuellement.
au minium et à l'oxyde de fer	1-GP-140	
au silicochromate de plomb	1-GP-166	
	Type 1	Constitué à 80 pour cent d'huile - convient à l'acier nettoyé manuellement, mais prend 2 jours à sécher.
	Type 2	Constitué à 67 pour cent d'huile - durée de séchage de 24 heures; convient à une application en chantier en deuxième couche sur types 1 ou 3.
	Type 3	Constitué à 50 pour cent d'huile - sèche durant la nuit; convient surtout aux surfaces décapées au jet de grenailles.
Aux résines alkydes:		
au chromate	1-GP-48	Durée de séchage

de zinc
et au minium

de 8 heures - sur
surface bien
préparée; a donné
de bons résultats en
milieu ambiant
marin sur acier
préparé ou décapé
en milieu acide.

au chromate
de zinc
et à l'oxyde
de fer

1-GP-81

Peinture pour
véhicules
automobiles,
séchage rapide (6
heures) - sur
surface très bien
préparée,
généralement
traitée aux produits
chimiques; propre à
l'application au
pistolet.

Riche en zinc

1-GP-181

Appelé
«galvanisation à
froid»; très bon
comportement en
milieux ambiants
ruraux mais utiliser
1-GP-171 ou -183
pour utilisation en
conditions extrêmes
d'exposition; la
plupart des surfaces
ont besoin d'être
décapées au jet de
grenailles.

POUR SURFACES DE ZINC (Y COMPRIS ZINC GALVANISE)

Peinture
primaire
réactive
vinylique

1-GP-121

En deux
constituants pour
application sur
surfaces neuves
pour assurer une
bonne adhérence;
en conditions
normales
d'exposition, il n'est
nécessaire d'utiliser
aucun primaire,
mais il est
préférable de revêtir
d'une couche de
surface.

A la poussière
de zinc
et à l'oxyde

1-GP-178

En deux
constituants pour
application sur zinc

de zinc		neuf; peut également être utilisé comme couche de surface lorsque le gris mat est accepté.
A base d'huile additionnée de ciment	1-GP-198	Préparé pour application sur zinc neuf; sèche durant la nuit; préférablement revêtu d'une couche de surface.

POUR SURFACES EN ALUMINIUM

Peinture primaire réactive vinylique	1-GP-121	Nécessaire pour que le fini adhère à la surface, sauf sur aluminium ayant subi un traitement chimique ou anodique; pour utilisation à l'extérieur, généralement recouverte d'une couche de primaire au chromate de zinc.
Au chromate de zinc	1-GP-132	Peinture intermédiaire pour aluminium d'extérieur revêtu de peinture primaire réactive; non nécessaire pour l'intérieur.

POUR SURFACES DE CUIVRE ET DE LAITON

Peinture primaire réactive vinylique	1-GP-121	Utilisée pour augmenter l'adhérence; généralement utilisée seulement sous une couche de surface.
--------------------------------------	----------	--

Couche de surface

Peinture-émail aux résines alkydes	1-GP-59	Peinture-émail d'utilisation générale applicable à la brosse; durable et possédant d'assez bonnes caractéristiques de stabilité du brillant en conditions
------------------------------------	---------	---

Peinture- émail aux résines alkydes à base de silico- chromate de plomb	1-GP- 167	normales d'exposition. Contient du pigment anticorrosion dans la couche de finition; pour application sur 1- GP-166; semblable à 1-GP-59, sauf qu'elle est moins brillante et que le brillant est moins stable.
Peinture- émail aux résines alkydes	1-GP-88	Peinture-émail pour véhicules automobiles généralement appliquée au pistolet; bonne stabilité du brillant en conditions normales d'exposition.
Peinture- émail aux résines silicones- alkydes	-	Souvent appliquée en usine mais peut s'appliquer à la brosse; utilisée lorsque la stabilité du brillant est assez importante pour justifier la différence de prix.
Peinture- émail aux résines de silicones	-	Utilisée sur subjectiles exposés à des températures élevées mais doit être cuite au four.
Peinture- émail aux résines acryliques	-	Excellente stabilité du brillant et de la couleur mais doit être appliquée en usine parce que le séchage doit se faire au four.
Peinture- émail aux résines de polyuréthanes	1-GP- 177	Non farinante, non jaunissante, de type à deux constituants appliqué normalement au pistolet; excellente stabilité du brillant et de la couleur, mais dispendieuse; application sur

		peinture primaire aux résines époxydiques 1-GP- 165.
Peinture à l'huile	1-GP- 28, Type 1 (annulée en 1975)	Voir les peintures pour surfaces de bois; généralement appliquée sur métal seulement sur une peinture primaire molle comme 1-GP- 14.
Peinture au latex mate	1-GP- 138	Convient lorsqu'on désire obtenir un fini mat sur les surfaces métalliques secondaires recouvertes d'un revêtement primaire.
Peinture- émail au latex brillante	-	Toute récente; moins brillante que la peinture-émail aux résines alkydes mais supposée posséder une meilleure stabilité du brillant.

Fini transparent

		Les vernis-laque aux résines acryliques et à l'acétate butyrate de cellulose sont utilisés pour conserver l'aspect brillant des surfaces en aluminium exposées; anodiser d'abord la surface en aluminium pour obtenir un
A l'aluminium	-	revêtement plus durable; les vernis- laque à l'acéto- butyrate de cellulose sont également recommandés pour surfaces en aluminium non peintes en contact avec des matériaux alcalins comme le béton.

Au cuivre et au laiton	-	Vernis transparent utilisé pour empêcher le métal de ternir; les vernis- laque aux résines acryliques ont donné les meilleurs résultats lors de plusieurs études sur le comportement des produits exposés aux intempéries.
-----------------------------------	----------	---

*En raison du grand nombre de produits divers conçus pour des emplois précis, le présent tableau n'inclut pas les revêtements pour utilisation dans les usines de produits chimiques, les bateaux, les ports et autres constructions semblables.

**En général, on utilise une couche de primaire en milieux ambiants ruraux et deux couches en milieux urbains ou marins.

Finis recommandés

En raison des difficultés mentionnées à distinguer les finis et malgré que les étiquettes sur la plupart des produits ne portent pas encore les numéros des normes de l'ONGC, ces numéros sont utilisés dans les tableaux pour indiquer les types de revêtements recommandés pour divers emplois. Afin que quelques-uns des types de revêtements décrits dans les **Digests 78F** et **79F** puissent être suggérés comme substituts, quelques normes annulées sont incluses. Une norme est annulée lorsque le produit en cause n'est plus suffisamment utilisé par les différents ministères pour qu'il y ait besoin d'une norme, même si on peut encore trouver le produit sur le marché. L'annulation indique également quels revêtements ont été remplacés par des produits plus récents, permettant d'obtenir des résultats plus satisfaisants.

Lorsque plusieurs types de revêtements sont recommandés pour un même emploi, consulter les Digests suivants pour des renseignements plus détaillés.

CBD 90F - Les revêtements pour parois intérieures

CBD 91F - Revêtements pour les bois exposés aux intempéries

CBD 98F - Les revêtements pour éléments métalliques extérieurs des bâtiments

CBD 131F - Revêtements pour surfaces de maçonnerie

Adresser toute demande de renseignements concernant les normes de l'ONGC à l'Office des normes du gouvernement canadien, a/s du Ministère des Approvisionnement et Services, 88, rue Metcalfe, Ottawa K1A 0S5.